

La première réunion de la saison 1999-2000 se tiendra :

**le jeudi 16 septembre 1999**

à partir de 20h.15 en la salle du premier étage de la "Brasserie du Commerce",  
rue du Commerce, 26 à WAVRE.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30

Distribution des nouveautés par André Clusman

Mini-Causerie : "Namur" par Freddy Clesse, président du club philatélique  
de Court-St-Etienne.

Tombola animée par Claude Dewals :

Belgique : N° 40 ob. ....	1.500 BEF
Belgique : N° 457 A/B ** .....	680 BEF
Belgique : N° 2387/89 ** .....	290 BEF
Belgique : N° 2244/46 ** .....	200 BEF
Belgique : N° 1551/53 ** .....	180 BEF
Belgique : N° 832/33 ** .....	170 BEF
Belgique : N° 1363/66 ** .....	100 BEF
Belgique : N° 1318/20 ** .....	75 BEF
Belgique : N° 1523A/25A ** .....	75 BEF
Belgique : N° 1410/12 ** .....	50 BEF
Congo belge : N° 270/73 ** .....	600 BEF
Ruanda-Urundi : N° 150/53 ** .....	340 BEF
Congo belge : N° 324/26 ** .....	200 BEF
Ruanda-Urundi : N° 173/75 ** .....	100 BEF
Croatie : N° 167/68 ** .....	11 FRF

---

### **ECOLE DE PHILATÉLIE**

L'école de philatélie s'adresse à tous les philatélistes débutants âgés  
de 7 à 77 ans. Elle est animée par Jean-Louis Dechesne, Alain Pipart et  
Jacques Sleewaegen.

Les premières réunions de la saison 1999-2000 se tiendront les mercredis  
29 septembre, 27 octobre et 24 novembre de 18 à 20 heures, au local du  
club : Brasserie du Commerce, rue du Commerce 26 à WAVRE.

**Renseignements : Alain Pipart - 010/22.37.79**

## Compte rendu de la réunion de comité du 24 août 1999

La réunion du comité s'est tenue au local habituel, le mardi 24 août sous la présidence de Hubert Havrenne.

Elle a été ouverte peu après 19h.00 pour se terminer peu avant 22h.00.

La politique générale du club pour la saison 1999-2000 reste inchangée: cotisation inchangée, le système des bons d'achat pour récompenser les membres assidus aux réunions ainsi que le concours, en cours, continuent comme la saison écoulée.

La bourse philatélique et cartophile du club se tiendra le dimanche 24 octobre, de 9 à 18h.00 dans le cloître et la salle des fêtes de l'hôtel de ville. Dès à présent, un pressant appel est lancé auprès de bénévoles pour qu'ils viennent aider les membres du comité le samedi 23 octobre à partir de 16h.30 pour le montage de la salle et du cloître, mais aussi le dimanche vers 18h.00 pour remettre en place tout le matériel communal et provincial. Comme les années précédentes, il sera possible de faire évaluer des collections par des philatélistes chevronnés et ce de 10 à 12h.30. Dès à présent, la bourse pour l'an 2000 est fixée au dimanche 22 octobre.

Bernard Hanno, responsable du service des carnets de circulation lance un appel angoissé pour vous demander de bien vouloir lui fournir de nombreux carnets à choix, de quoi alimenter le service. Dans les carnets, il est recommandé de présenter des timbres de qualité. Les oblitérations ondulées sont à rejeter de même que les timbres amincis, déchirés, édentés...

Alain Pipart, trésorier et responsable des mini-causeries des débuts de réunion fait aussi appel à vous pour pouvoir renouveler quelque peu le staf habituel des conférenciers, dont certains se demandent de quoi ils pourraient encore bien parler. Un réel effort de votre part est demandé en ce sens. On vous demande aussi de nous faire connaître les sujets qui vous intéressent et que l'on pourrait évoquer lors de ces mini-causeries.

Le traditionnel cadeau de l'assemblée générale de décembre sera particulièrement intéressant. Il s'agira d'une tombola gratuite où tous les présents emporteront un lot...

*Guy Otten*

## EDITORIAL

### **L'INFLATION AVANT L'EURO**

Dans ce bulletin de rentrée, vous trouverez tous les renseignements pratiques concernant "BRUPHILA '99". Je vous engage à visiter cette exposition compétitive nationale consacrée à la parution du 1er timbre belge il y a 150 ans.

Au cours de cette manifestation paraîtra le premier timbre-poste avec double valeur faciale en BEF et en EURO. Il est de notre devoir de vous mettre en garde sur l'achat en grande quantité des timbres émis actuellement par La Poste.

En effet, les timbres avec valeur faciale uniquement en BEF n'auront plus cours à partir du 1er janvier 2002. Avec une tolérance probable jusqu'au 30 juin 2002. La Poste a annoncé qu'elle échangerait les timbres hors-cours mais uniquement par feuilles entières et moyennant 25% de frais.

A notre humble avis, le timbre-poste est une valeur fiduciaire comme les billets de banque et doit être remboursé à sa valeur faciale.

D'après des renseignements reçus récemment de La Poste, le tirage des premières émissions spéciales émises cette année, dépasse largement les... 3 millions d'exemplaires avec une pointe à 7 millions pour la Journée du Timbre! C'est de la démesure. Mais tirage ne veut pas dire nombre de timbres vendus.

Que nous sachions, le nombre d'abonnements aux nouveautés au service des collectionneurs est largement inférieur à 100.000. Doublons la mise pour les philatélistes qui préfèrent acheter leurs timbres aux guichets de leur bureau de poste. En étant très large, nous arrivons à 300.000 exemplaires. La Poste ne va pas nous faire croire que les autres usagers non philatélistes achètent le surplus pour leur usage privé ou commercial.

Lorsque La Poste nous communiquera le nombre de timbres qui seront détruits en 2002, puisque plus valables à cette époque, je pense que nous serons assez étonnés.

Il me semble présomptueux de croire que le service des collectionneurs nous communiquera ces chiffres.

Mais l'espoir fait vivre...

*Hubert Havrenne*  
*Président*

# BRUPHILA '99

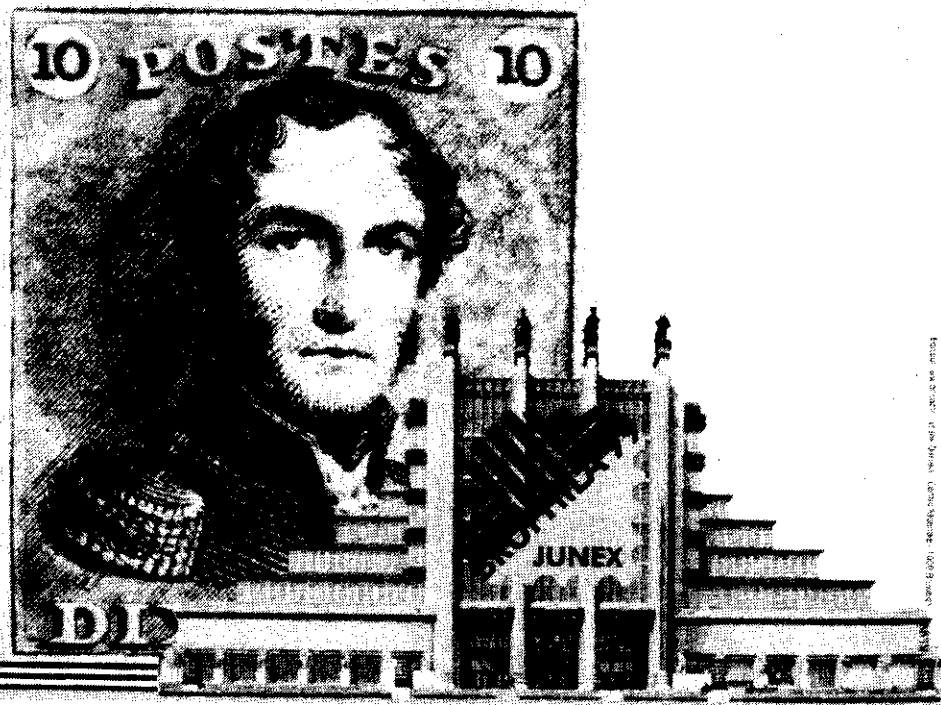
EXPOSITION  
PHILATELIQUE  
NATIONALE

BRUXELLES - HEYSEL

29.9.- 3.10.1999

ENTREE GRATUITE

*150 ans du premier  
Timbre-poste belge*



## Programme BRUPHILA '99

### Mercredi 29 septembre 1999

- 14 h 00 ouverture de l'exposition et des bureaux de poste  
**Prévente : Bloc-feuillet Bruphila '99**
- 18 h 00 fermeture de l'exposition et des bureaux de poste
- 19 h 00 séance académique
- 21 h 00 fermeture du palais

### Jeudi 30 septembre 1999

- 9 h 00 ouverture de l'exposition et travaux du jury
- 10 h 00 ouverture des bureaux de poste  
**Prévente : Dernier timbre en BEF, émission commune " Suède - Belgique "**
- 17 h 00 fermeture des bureaux de poste
- 18 h 00 fermeture de l'exposition et du palais
- 20 h 00 banquet du jury

### Vendredi 1 octobre 1999

- 9 h 00 ouverture de l'exposition et délibération du jury
- 10 h 00 ouverture des bureaux de poste  
**Prévente du 1er timbre-poste en " Euro "**
- 14 h 00 vente " La Philatélie Corneille Soeteman SA "
- 17 h 00 fermeture des bureaux de poste
- 18 h 00 fermeture de l'exposition et du palais
- 18 h 30 Réception de la Chambre Professionnelle Belge des Négociants en Timbres-Poste

### Samedi 2 octobre 1999

- 9 h 00 ouverture de l'exposition
- 10 h 00 ouverture des bureaux de poste  
**Prévente : Bloc-feuillet " Philatélie de la Jeunesse "**
- 10 h 30 vente " La philatélie Corneille Soeteman SA "
- 17 h 00 fermeture des bureaux de poste
- 18 h 00 fermeture de l'exposition et du palais

### Dimanche 3 octobre 1999

- 9 h 00 ouverture de l'exposition
- 10 h 00 ouverture des bureaux de poste  
**Prévente : 3 entiers postaux, " artistes féminins "**
- 11 h 00 réunion " Belgique-Congo study Circle "
- 14 h 00 réunion " Belgian Study Circle "
- 16 h 00 lecture du palmarès et remise du prix Pro-Post
- 17 h 00 fermeture des bureaux de poste, de l'exposition et du palais
- 18 h 00 démontage des collections

## LA VRAIE VALEUR D'UNE COLLECTION DE TIMBRES

De tous les collectionneurs, les philatélistes sont, sans aucun doute, les plus nombreux. Mais beaucoup de ces amateurs - les plus jeunes en particulier - surestiment leur collection, se croient possesseurs de véritables fortunes et sont déçus le jour où ils veulent la vendre.

Il est bon de laisser aux gens leurs illusions, surtout lorsqu'on sait que rien ne viendra jamais les leur enlever. Il en va autrement dans le domaine qui nous préoccupe. Avec la dureté des temps, un collectionneur peut se voir dans l'obligation de se séparer de ses timbres. C'est lui rendre service si ses timbres sont de qualité moyenne, que de le lui faire comprendre. Ce faisant, on évitera des illusions dangereuses.

On peut ranger les collectionneurs en deux catégories : celle du profane qui ne connaît absolument rien à la philatélie, et celle du collectionneur plus ou moins averti.

Le premier est le plus terrible : il a hérité d'un album quelconque, tel celui d'un grand oncle un peu illusionné qui lui en avait vanté les merveilles; il a lu ou entendu dire que les timbres dissimulaient une véritable fortune, qu'une grande vente célèbre avait rapporté plusieurs millions. Représentez-vous un instant son état d'esprit.

Que fait-il ? Il n'a rien de plus pressé que d'emprunter un Yvert & Tellier et d'aligner, pendant des soirées, des colonnes de chiffres dont le total astronomique lui met l'eau à la bouche; s'il ne s'amplifie pas en choisissant les nuances les plus chères du catalogue. S'il ne peut s'en tirer, il se précipite chez un collectionneur de ses connaissances. Si ce dernier est "un vieux de la vieille" il recevra des renseignements exacts auxquels neuf fois sur dix il n'accordera aucune créance, leur prêtant une arrière-pensée d'achat éventuel à bon compte. Si l'ami est un jeune plein d'illusion ou, comme cela se produit souvent, veut avant tout faire plaisir, d'emblée et sans scrupule il cotera au prix fort.

Jugez alors de la surprise, de la fureur du vendeur, lorsque tout heureux il offre sa collection à un, puis deux, puis trois marchands dignes de confiance et qu'il s'entend répondre par l'un : "Non, cela ne m'intéresse pas!", par un autre plus expansif qui, après avoir fait la moue en tournant les pages, signale d'un doigt négligent: "Combien en voulez-vous?" - "Je ne sais pas trop, on m'a dit que cela valait 50.000 fr" - "Je ne suis pas acheteur à ce prix, cela vaut 5.000 fr."

Devant un tel écart, il n'y a qu'un pas vite franchi, pour traiter le marchand

de tous les noms, de suspecter leur bonne foi, de dénoncer la mafia philatélique. Les marchands ne perdent pas leur temps à expliquer les bases de leurs calculs. Hélas, le pauvre héritier, absolument incompetent, ignore tout de la valeur d'une collection.

Voici, pour son éducation, les facteurs qui ont pu entrer en ligne de compte:

### La valeur marchande

1. Le marchand vit de son métier, il doit nécessairement garder une marge nette de bénéfice.

2. Il doit encore défalquer ses frais généraux dont toutes les professions savent actuellement l'importance.

3. Il fait une avance d'argent dont il ignore la rentrée. S'il est à peu près sûr de revendre rapidement la pièce de choix (s'il y en a), il peut garder tout le reste en classeur des années durant.

4. Il doit enfin se réserver une marge de rabais plus ou moins importante, selon l'état général de la collection, en raison des aléas dus à des défauts qu'un examen rapide peut lui avoir dissimulé, tels des amincissements sous charnière, car une estimation juste et définitive ne peut se faire que timbre par timbre, et souvent après enlèvement des charnières, ce qui peut demander des jours et des mois. Je vous laisse le soin de chiffrer ces

premiers abattements sur le prix à offrir. Bien entendu nous ne parlons pas ici des collections impeccables de premier choix, où l'acheteur ne court aucun risque et se contente d'un bénéfice normal, mais ces collections sont l'exception.

Passons maintenant aux facteurs propres à la collection :

5. Souvent, dans les vieilles collections, les timbres sont collés au centre avec de grosses charnières en papier épais, les neufs, victimes de l'humidité sont complètement adhérents. Estimez le temps à passer, à quelques francs l'heure seulement, pour décoller, laver, sécher tous ces timbres; les neufs sortiront de là sans gomme et ne trouverons plus d'acheteurs.

6. A l'époque actuelle, si la collection est composée de timbres de Belgique de 1849 à 1918, elle aura, à qualité égale, 2 à 3 fois plus de valeur que composée de timbres de 1940 à nos jours; à quelques exceptions près, les classeurs des marchands et collectionneurs étant bien garnis de ces émissions.

7. Si elle concerne l'étranger, tous les classiques en bon état du monde entier lui donneront une bonne valeur. En modernes, sachez que certains pays, question de mode, sont très peu demandés.

8. Les petits timbres oblitérés, quel

que soit leur état, sont tellement communs, qu'il est habituel de les négliger dans une estimation.

9. L'état du marché, boom ou marasme, est le dernier facteur à considérer.

Avec toutes ces données, l'écart plus ou moins grand entre la cote des catalogues et les prix offerts se devine et se justifie; comme on le voit, il est subordonné à de nombreuses causes dont nous avons essayé impartialement de faire ressortir les points principaux.

Il est donc impossible de se prononcer sur la valeur d'une collection sans l'avoir vue. Certains vendeurs éventuels se plaignent de la modestie des offres dont ils ont été saisis par certains marchands qui se targuent pourtant dans leurs annonces d'acheter à des conditions défiant toute concurrence! Et pourtant, disent les vendeurs, la marchandise que nous proposons est bonne, car il s'agit de timbres anciens sans aucun défaut et souvent signés.

Nous sommes persuadés que si de telles vérités avaient été formulées plus souvent, bien des collectionneurs connaîtraient aujourd'hui, de façon plus précise, la valeur réelle de leur collection et n'éprouveraient pas, lorsqu'ils se voient dans l'obligation de s'en séparer, les désillusions que l'on enregistre fréquemment. Ils sauraient notamment que dans le domaine du timbre le "chopin" est très

rare et que s'ils trouvent dans le commerce un vieux timbre de France au dixième de sa cote, ils ne font pas une bonne affaire, car il ne saurait s'agir dans ce cas d'un timbre de premier choix. Il en aura peut-être les apparences, mais en cas de revente ultérieure, le marchand à qui le timbre sera présenté, ne s'arrêtera malheureusement pas aux seules apparences et aura vite fait de déceler les raisons pour lesquelles il s'est vendu 10% de la cote. En résumé, l'on peut dire qu'un timbre est d'autant plus difficile à revendre dans de bonnes conditions qu'il a été facile à acheter.

Et d'ailleurs, comment peut-on raisonnablement croire au "chopin" ou, plus exactement à l'occasion, surtout s'il s'agit d'une marchandise aussi recherchée que le vieux timbre de premier choix pour lequel, bien souvent, l'offre se trouve dépassée par la demande? Les négociants en timbres-poste ne sont ni des mécènes, ni des philanthropes, pas plus que ne le sont les chemisiers, les bottiers, les tailleurs et, d'une façon générale, tous ceux, commerçants et industriels, dont la raison d'être est de vendre et non de faire des cadeaux.

Il est parfaitement normal qu'un philatéliste ait pour ambition d'obtenir le maximum de sa collection, mais pour exiger ce maximum il faut que la marchandise offerte présente, elle aussi, le maximum de qualité. Un collectionneur moyen doit savoir qu'il

ne réalisera sa collection dans des conditions convenables que si ses timbres présentent les caractéristiques suivantes : état de fraîcheur, quatre marges normales pour les non-dentelés, oblitération aussi légère que possible, etc...

Si ces conditions ne sont pas remplies, c'est la porte ouverte à des marchandages dont il fera les frais. Concluons donc en disant qu'un collectionneur, s'il veut éviter toute déception à venir, doit s'astreindre à

évaluer sa collection avec le même esprit d'impartialité dont il ferait preuve s'il avait à estimer celle de ses collègues. Il lui faut, par conséquent, faire abstraction de ce sentiment de la propriété et délaissier en l'occurrence ses œillères pour prendre des lunettes.

**NDLR :** *Cet article dont l'auteur est inconnu a paru récemment dans le bulletin du Cercle Royal Philatélique de Châtelet. Nous ne pouvons que souscrire aux propos de cet anonyme et vous invitons à les méditer en examinant votre collection.*

## BRUPHILA '99 : RENCONTRE AVEC .....

*Les artistes, dessinateurs et graveurs des timbres émis à l'occasion de BRUPHILA '99 seront présents pour vous dédicacer leurs œuvres suivant le programme ci-dessous :*

- *Le mercredi 29 septembre 1999 de 14 à 17h.00  
Monsieur G. BROUX*
- *Le jeudi 30 septembre 1999 de 14 à 17h.00  
Mr SLANIA et Mademoiselle DRANGER*
- *Le vendredi 1 octobre 1999 de 14 à 17h.00  
Monsieur J. DOPPÉE*
- *Le samedi 2 octobre 1999 de 10 à 17h.00  
Madame M. VOS et Monsieur T. MARTIN*
- *Le dimanche 3 octobre 1999 de 10 à 17h.00  
Monsieur A. BUZIN*



## CONCOURS DU CERCLE PHILATÉLIQUE DE WAVRE 1999

### D. OCTOBRE 1999

Timbre C.O.B. n° 1684 (Saxophone et A. Sax)

- |   |         |
|---|---------|
| 1. Oblitération manuelle de DINANT                | 35 pts. |
| Oblitération mécanique de DINANT                  | 25 pts. |
| Oblitération de Wallonie                          | 10 pts. |
| 2. Qualité dentelure et fraîcheur du timbre       | 30 pts. |
| 3. Qualité d'oblitération et centrage de celle-ci | 35 pts. |

**BONNE CHANCE ! BONNE RECHERCHE ! BON AMUSEMENT !**

### NOUVEAUX CATALOGUES

Début septembre, le catalogue officiel de Belgique sortira de presse. Le prix, inchangé par rapport à l'an dernier, reste fixé à 745 BEF. Par l'intermédiaire du club vous pouvez l'acquérir pour la somme de 645 BEF, soit une réduction de 100 BEF (la moitié de la cotisation).

Pour ce qui est des catalogues Yvert & Tellier, à l'heure actuelle, seul le Tome I est sorti. Il s'agit de la France. Le prix grand public est fixé à 685 BEF. Par l'intermédiaire du club vous pouvez l'acquérir pour la somme de 585 BEF, soit là aussi, une économie de 100 BEF.

Il est inutile de réserver ces catalogues. Le club en aura un stock suffisant lors de la réunion du jeudi 16 septembre.

Nous tenons à vous signaler que vu le peu de demandes pour la location des catalogues, le comité a décidé, à l'unanimité, de ne plus acheter les catalogues tant COB qu'Yvert & Tellier...

## Le premier timbre-poste était britannique

A l'effigie de la reine Victoria sur fond noir, on l'a baptisé Penny Black (« penny noir »); il est — dit-on — une des merveilles du monde et chaque philatéliste rêve d'en posséder un exemplaire. C'est l'Anglais Rowland Hill, inspecteur des postes de Sa Gracieuse Majesté, qui passe pour être celui à qui l'on doit ce petit morceau de papier qui révolutionna le système postal. L'histoire est ma foi jolie et mérite d'être contée.

A l'époque où elle se déroule — les années 1830 — ce n'était pas l'expéditeur d'un pli qui s'acquittait des frais de port, mais bien le destinataire. Et le prix était fonction de la distance entre eux. Hill, en voyage dans la région des lacs écossais, aurait été témoin d'une scène émouvante entre le « facteur » local et une jeune fille, Rose Mary, aide-cabaretière du seul pub du village.

### FRUIT DE L'AMOUR ET DU HASARD

Le « facteur » présentait à Rose Mary une lettre postée de Londres. Comme on en était éloigné de plusieurs centaines de kilomètres, les frais de port auraient été particulièrement élevés. Après avoir tourné et retourné le pli dans tous les sens, la demoiselle répondit, navrée: *J'aimerais bien prendre connaissance du contenu de cette lettre, mais il m'est impossible d'en payer le port.* Emu, Rowland Hill proposa de prendre les frais à sa charge. Mais elle refusa et rentra chez elle.

Intrigué, Hill la suivit et obtint

l'explication de cet étrange comportement: quelques signes, figurant au verso de l'enveloppe et convenus avec son fiancé, lui avaient apporté des nouvelles de ce dernier, soldat de Sa Gracieuse Majesté. Un petit cercle autour de ses initiales signifiait « I love you » et une petite couronne dans un coin voulait dire « Je te rejoindrai en permission ».

Rose Mary correspondait ainsi depuis belle lurette sans bourse délier. Il faut dire qu'une lettre d'une seule page lui aurait coûté plus... que son salaire hebdomadaire.

Ayant dès lors pris conscience de la fraude dont étaient victimes les services postaux de l'Empire, Hill proposa le système du paiement par l'expéditeur, qui fut mis en place le 6 mai 1840. Il réduisit le coût de l'expédition d'une lettre de plusieurs shillings à un seul penny. Ses détracteurs furent nombreux, on s'en doute. Mais le succès fut immédiat et grandiose: dès la première année, plus de 160 millions de lettres furent échangées en Grande-Bretagne, contre 76 l'année précédente. Et ce chiffre atteignit les 540 millions en 1860.

Histoire vraie? Légende? D'aucuns prétendent que c'est Hill lui-même qui, en convalescence en Ecosse en 1823 et désargenté, expérimenta le « truc » avant d'en inventer la parade.

Mais l'on préférera sans doute croire que l'invention, *par un homme*, du premier timbre-poste — *à l'effigie d'une femme* — fut le fruit... de l'amour et du hasard.

# Un « Léopold I<sup>er</sup> à épaulettes » à 10 centimes

Suivant de près l'exemple — révolutionnaire — de la Grande-Bretagne, la Belgique a été, en 1849 (comme la France et la Bavière mais après, notamment, le Brésil, la Finlande et les Etats-Unis), l'un des premiers Etats modernes à réformer en profondeur son service postal. Car si, jusqu'alors, le port était payé par le destinataire, c'est désormais à l'expéditeur qu'il incombait d'affranchir son pli. Le timbre-poste trouva alors toute sa justification.

Le premier timbre belge, du type « épaulettes » comme le décrivent les philatélistes, a été émis le 1<sup>er</sup> juillet 1849, à l'effigie du Roi Léopold I<sup>er</sup>. Sa valeur fut fixée à 10 centimes (brun) pour les lettres envoyées dans un rayon de 30 kilomètres et à 20 centimes (bleu) au-delà. Chets-d'œuvre réalisés en taille douce, c'est-à-dire avec une image gravée, les timbres étaient produits dans un atelier situé gare du Nord à Bruxelles.

Ils furent imprimés à 5.250.000 exemplaires de chaque valeur.

## BOUM DES SERVICES POSTAUX

S'il faut en croire les rumeurs de l'époque, ces timbres ne plurent guère à Léopold I<sup>er</sup> qui reprochait aux épaulettes de lui prêter une carrure enfantine.

On remédia bien vite à cet inconvénient par l'impression d'un nouveau timbre de 40 centimes, où l'effigie royale était alors représentée dans un médaillon ovale.

Partout dans le monde, la naissance du timbre a entraîné un essor considérable des services postaux. En 1830, la Belgique comptait 123 bureaux de poste et 240 porteurs. Depuis ces chiffres ont plus que doublé. De même, malgré l'introduction de nouveaux systèmes de télécommunication, le nombre d'envois traités chaque an-

née par la Poste ne cesse de croître. Si l'on peut raisonnablement estimer qu'il s'élevait entre 10 et 15 millions en 1849, le trafic général est passé de à environ 2 milliards en 1950, pour atteindre actuellement plus de 3 milliards par an!

Le format des premiers timbres-poste était rectangulaire et d'environ 18x24 mm, mais il n'est pas rare d'en trouver triangulaire, polygonaux, ovales ou plus originaux encore. Quant à leur valeur faciale, elle pouvait être in-signifiante ou prendre des proportions énormes. Nos aïeux ont ainsi utilisé, de 1858 à 1932, un timbre d'un centime, la valeur la plus petite de l'histoire belge des postes.

Avec l'indexation, un « 10 centimes » de 1849 équivalait aujourd'hui à un timbre de 19 francs. Toute proportions gardées, cela signifie que, au même coût, nous pouvons maintenant expédier une lettre partout dans l'UE alors qu'à l'épo-

que, elle n'aurait pu l'être que dans un rayon de 30 kilomètres.

Les techniques de reproduction ont elles aussi évolué, se perfectionnant toujours plus. Les timbres étaient à l'origine imprimés en taille douce, une méthode qui cédera la place, dès 1865, à la typographie, plus économique, utilisée jusqu'en 1927 avant d'être à son tour supplantée par l'héliographie. C'est cette dernière technique d'impression en quadrichromie, à partir de plaques en cuivre gravées et serrées sur un cylindre rotatif, qui demeure encore pratiquée de nos jours.

A travers 150 années de timbres belges, c'est à la fois l'histoire de notre pays qui se trouve fidèlement retracée et de nombreux personnages célèbres qui sont honorés. Tel un caméléon, le timbre-poste a toujours épousé au mieux les grands faits d'actualité et s'adapte à l'évolution de notre vie quotidienne.

"Le Soir" - 16.08.99

## REALISATION INTER-MEMBRES DU JEUDI 16 SEPTEMBRE 1999

PAYS	DESCRIPTION	DEPART
<u>I.) BELGIQUE</u>		
LOT 1	: 1 L. REC. DE GREZ-DOICEAU A GREZ-DOICEAU DU 19/11/1912 T.P. 77 (DEFECTUEUX) TARIF EXACT	200
LOT 2	: 1 C.P. DE KNOKKE A NETHEN DU 24/08/1924 T.P. 192 TARIF EXACT - COTE VUE PETITE SACOCHE CONTENANT 10 PETITES VUES DE KNOKKE	200
LOT 3	: 1 L. PAR AVION DE BXL A MALMO (SUEDE) DU 17/5/1939 T.P. 485 ET 487 TARIF EXACT DESTINATION PEU COURANTE	250
LOT 4	: 28 L. REC. DE 1998 AFFR. VARIES	150
LOT 5	: 1 L. REC. DE VILVOORDE A BXL DU 14/02/1938 AFFR. MECANIQUE TARIF EXACT + PUB. "ECONOMIE ET CONFORT PAR BRABANTIA	95
LOT 6	: 4 F.D.C. AFFR. VIGNETTES VA 1 DE LIEGE X DU 16/11/1981 AFFR. A 6, 9, 14 ET 59 Frs.	75
<u>II.) BELGIQUE GUERRE 14/18</u>		
LOT 7	: 1 L. DE P.M.B. VERS GRONINGEN (PAYS-BAS) DU 24/7/16 T.P. 138 (2) + BDE CENSURE BELGE + CENSURE ROUGE DE POLKESTONE 1 L. DE P.M.B. VERS ROTTERDAM DU 22/6/1917 T.P. 140 + BDE CENSURE BELGE + CENSURE BLEUE DE POLKESTONE TARIFS PREFERENTIELS EXACTS	150
LOT 8	: 1 L. DE ROUSBRUGGE-HARINGHE (UNE DES 27 COMMUNES BELGES NON OCCUPEES) VERS BERN DU 11/12/1916 T.P. 141 TARIF EXACT + BDE CENSURE BELGE	285
LOT 9	: 1 L. EN FRANCHISE DE 4ième RGT. DE LIGNE A L'AUDITEUR MILITAIRE BELGE DU 10/06/1918 + SCEAU DU REGIMENT	110
<u>III.) BELGIQUE TAXE</u>		
LOT 10	: 20 L. PERIODE 1990/1992 AVEC MARQUE "T"	100
<u>IV.) BELGIQUE ENTIERS-POSTAUX</u>		
LOT 11	: 2 C.P. N° 31 ET 83 NEUVES "REPIQUEES" N° 31 "BANQUE DE VERVIERS" N° 83 "REMINGTON TYPEWRITER CO" LIEGE	110
LOT 12	: 3 C.L. NEUVES AVEC BORDS N° 8, 11 ET 13	100
LOT 13	: 1 ENV. N° 1 DE TOURNAI A TOURNAI DU 09/06/1878 SUPERBE CAT. ENTIERS 600 Frs.	300
LOT 14	: 1 C.P. N° 96 M 1 TRILINGUE NEUVE	250
<u>V.) BELGIQUE liers VOLS, VOLS SPECIAUX,....</u>		
LOT 15	: 1 C.P. COUPE GORDON BENNET 1936 "PAR AVION" DE BXL A VAR-SOVIE ET "PAR BALLON AU DELA T.P. 425 ET T.P.Aér. 6 CAT VDB N° 235	125
LOT 16	: 1 C.P. COURRIER SPECIAL PAR BALLON 3ième EPREUVE 5ième COUPE GORDON BENNET LIEGE/ZALAU DU 11/9/1938 T.P. 467 + T.P. ROUMAIN 488 CAT VDB N° 488	65

VI.) FRANCE

LOT 17 :	1 C.P. "CROIX ROUGE" CORRESPONDANCE DES PRISONNIERS DE GUERRE DU CAMP D'OFFICIERS DE SALZEBAD (AUTRICHE) A GRENoble + CENSURE DU CAMP	215
LOT 18 :	1 L. DE PARIS A COMBLAIN LA TOUR DU 19/10/1982 T.P. 2169 BDE FERMETURE BELGE VERSO : 3 LETTRE ARRIVEE DECHIREE A...	95
LOT 19 :	9 DOC. (DONT 4 REC.) PERIODE 1958/1977 APPR. VARIES	100
LOT 20 :	1 L. REC. PAR AVION DE St DENIS DE LA REUNION A PARIS DU 23/1/1937 T.P. 68, 91 ET 113 PAR lière LIAISON AEROPOSTALE SANS SURTAXE REUNION PARIS	225

VII.) GRAND DUCHE LUXEMBOURG

LOT 21 :	6 NOTICES PHILATELIQUES T.P. 726, 727, 728, 729/734, 748/753 P.Aér. 21 ET BLOC 8 (2) CAT PRIFIX T.P. OBL. 865 FL.	185
----------	--	-----

VIII.) ALLEMAGNE

LOT 22 :	1 L. DE BERLIN A BERLIN DU 17/4/1939 T.P. SERVICE 110 VERSO VIG. PROPAGANDE "EXPO CINEMATOGRAPHIQUE DE BERLIN ...."	85
----------	--	----

IX.) ISRAEL

LOT 23 :	9 PLIS PERIODE 1953/1968 T.P. AVEC TABS 89, 92, 93, 234/236 241, 251/254, 267, 393 COTE YVERT + 300 FF	350
----------	---	-----

X.) DIVERS

LOT 24 :	BELGIQUE 38 FEUILLES "DAVO" POUR CLASSEMENT T.P. "OISEAUX DE BUZIN"	300
LOT 25 :	LES OBLITERATIONS A FLAMMES DE BRUXELLES DE 1905 A 1920 PAR R. SILVERBERG (DOCUMENT NECESSAIRE DANS TOUTE BONNE BIBLIO- THEQUE	500

26.	BELGIQUE : BF 13/14 + PR 45/46.....	580	-170 C
27.	BF 17.....	500	(150) N
28.	BF 32.....	2600	750 O
29.	1492/95 (2).....	140	40 N
30.	1443 + 1443 PT + 1446 (2)	668	200 N
31.	2179/82 (4).....	480	140 N
32.	2193/96 (4).....	1040	310 N
33.	Téléphone 21/28.....	900	250 N
34.	CF 5.....	950	270 C
35.	CF 72.....	1150	320 O
36.	CF 83.....	1100	290 N
37.	CF 112.....	1400	390 C
38.	CF 168/169.....	600	150 N
39.	CF 304/20.....	2500	720 N
40.	Journaux.....	12200	3700 N
41.	FRANCE : 146/47.....	290	300
42.	210/15.....	175	175

43.	FRANCE : 232.....	*	700	700
44.	246/48.....		225	300
45.	296/97.....		500	550
46.	156.....		900	900
47.	300.....	ob.	125	125
48.	330/33.....	*	210	210
49.	341/42.....		60	60
50.	398.....		670	670
51.	526/37.....		150	150
52.	CONGO BELGE : 14.....	*	600	160
53.	50/53.....	ob.	800	200
54.	106/17.....		1855	470
55.	150/58.....		1500	375
56.	162/67.....		550	140
57.	LUXEMBOURG : 406/09.....	**	1300	380
58.	413A/24.....		1750	500
59.	443/48.....		8000	2200

60.	BELGIQUE : 1153/58.....	**	480	(120)
61.	1163/68.....		515	130
62.	1198/1203.....		220	55
63.	BF 35 - 36 - 37.....		400	100
64.	SUISSE : 602/05.....		25	50
65.	616/20.....		45	90
66.	621/24.....		25	50
67.	634/38.....		45	90
68.	668/72.....		60	120
69.	673/76.....		35	70
70.	677/81.....		60	120
71.	<i>Ce lot n'existe pas</i>			
72.	BF 18.....		55	110
73.	689/92.....		35	70
74.	ALL. OCCID. : 59/62.....	**	720	1440
75.	62A/72B.....	*	1400	2800
76.	98/101.....		200	400
77.	119/22.....	**	180	360
78.	142/45.....		190	380
79.	168/71.....		75	150
80.	BF 1.....		350	700



81.	ALL. OCCID. : 195/98.....	**	40	80
82.	205/08.....		18	35
83.	BELGIQUE : 1102/07.....	**	500	250 N
84.	827/31.....	*	1900	1000 N
85.	1153/58.....		480	200 N
86.	1225/30.....	**	200	100 N
87.	1198/1203.....		220	100 N
88.	11A.....	ob.	450	200 N
89.	1139/46.....	**	510	300 N
90.	1114/20.....		525	- 300 N
91.	PR 119/20.....		4800	2000 N
92.	918/23.....		3100	1400 N
93.	876/78.....		1400	700 N
94.	961/63.....	*	150	- 50 N
95.	987/89.....		300	(150) N
96.	12.....	ob.	3200	1500 N
97.	BELGIQUE : 4 (Bdf).....	ob.	2500	950 N
98.	9 (4 marges).....		5500	1900 N
99.	12 (1 voisin).....		3200	900 N
100.	37A (signé).....		30000	6500 N
101.	351/52.....	**	16000	6500 N
102.	386/89.....		2300	950 N
103.	898/99 + vignette.....		9800	4300 N
104.	930/37.....	*	1500	400 N
105.	1193/94 (feuillet luxe).....	(*)	4000	1200 N
106.	PA 15/23A.....	**	540	195 N
107.	BF 26.....	ob.	3200	10000 N
108.	FRANCE : 1603/20.....	**	121	180
109.	1644/62.....		131	195
110.	BURUNDI : 949 A/D - BF 121B et C.....		7500	1900
111.	CONGO BELGE : 9.....	ob.	1100	200
112.	SUISSE : 807/10.....	**	15	30

113.	SUISSE : 1412 (carnet de 10).....	**	90	180
114.	FRANCE : 2849/53 (faciale).....		25	125
115.	2891/2908 (faciale).....		53	260
116.	2909/17 (faciale).....		-	190
117.	3110/14 (faciale).....		29	100
118.	3103/08 (faciale).....		25	130
119.	3078/82 (faciale).....		19	95
120.	3047/51 (faciale).....		22	110
121.	3032/41 (faciale).....		34	170
122.	3054/58 (faciale).....		18	90
123.	BELGIQUE : 187 (bde. de 3) Bdf.....	**	-	350 N
124.	213A (4).....		-	200 N
125.	216 (paire horizontale).....		200	80 N
126.	272.....		2300	1000 N
127.	314.....	ob.	1550	520 N
128.	383.....	**	13500	6000 N
129.	477.....		1170	500 N
130.	504/11.....	ob.	1700	600 N
131.	537.....	**	500	200 N
132.	457B.....		300	120 N
133.	938/40.....		2200	990 N
134.	1031.....		1300	585 N
135.	1934 (variété).....		350	160 N
136.	FRANCE : 64 oblit. imprimé.....	ob.	-	525
137.	ANTILLES DANOISES : 1.....	(*)	1850	1850
138.	7.....	ob.	175	250
139.	8.....		160	225
140.	AUSTRALIE : 11a Fil. II.....		175	260
141.	624.....		75	110
142.	SUISSE : 245.....		300	450
143.	181b (tête-bêche).....		350	525
144.	PA 34.....		100	150
145.	USA : 132.....		125	185
146.	C 1339.....	**	110	260

Illustration de quelques lots de la réalisation inter-membres du 16 septembre 1999

ENSURE MILITAIRE

Lot 8

Madame Balge  
Mühlmaulstrasse 3  
Berne Suisse

Lot 20

Fr. mètre litras de poste  
GUILIOD-FRIBERG  
Laurent Jougé-Lévy

Lot 3

Lot 1

Lot 5

Economie et Confort par  
BRABANTIA COKE  
Monsieur Ferrier

BRUSSEL

FR \* 245 B 551

VILVOORDE

## BIBLIOTHÈQUE À VENDRE (suite)

-	Votre cœur sur le bout des doigts	50 BEF
-	Catéchisme de Malines 1918	50 BEF
-	Petit catéchisme de Malines 1886	50 BEF
-	Les conteurs de Wallonie	100 BEF
-	Andenne, les vieux quartiers	100 BEF
FESTJENS Jean-Louis	Bonnes vacances	100 BEF
-	Guide Chat Noir, L'Espagne 1ère partie	50 BEF
-	Les mille recettes de Tante Rosalie	50 BEF
CHAULET, Georges	Les 4 as et le serpent de mer	50 BEF
DOSTOÏEVSKI	Le rêve d'un homme ridicule	50 BEF
DAISNE, Johan	L'homme au crâne rasé	100 BEF
-	Imagine N° 102	100 BEF
-	Amour et sexualité	200 BEF
-	Atlas illustré des pays et des peuples	200 BEF
-	L'an. nêye dèle bire	100 BEF
-	Contes al bire	100 BEF
DUPA Cubitus	Tout ça c'est des histoires	100 BEF
-	Les tuniques bleues Drummer Boy	50 BEF
DE MOOR, Bob	Rendez-vous en 2009	20 BEF
-	Le gâteau d'anniversaire	20 BEF
-	La grande cuisine des petits	50 BEF
-	L'acrobatie chinoise	50 BEF
-	Bib et Zette	20 BEF
-	Fox et Crow	20 BEF
-	Mon chat est bien soigné	20 BEF
OTTE, Jean-Pierre	Wallonie aux couleurs de coq	200 BEF
COMTESSE de SEGUR	Les bons enfants	50 BEF
-	Je fais toutes les fleurs en papier	20 BEF
COSYN, Maurice	Guide des Ardennes belges	300 BEF
DE MEY, J.	Les monnaies de Belgique, 1973	50 BEF
-	Encyclopédie illustrée du "Soir"	250 BEF
-	Almanach illustré du "Soir" 1905	300 BEF

Guy OTTEN, rue Haute, 24 - 1300 Wavre - 010/22.25.12

# COLLECTIONNEURS

## A VOS ALBUMS !!!!!

ET BIEN VOILA, LE CHALLENGE ROGER MIESENS EST REPARTI.

LE CERCLE PHILATELIQUE ROMAN DE WAVRE ORGANISERA EN L'AN 2000 LE QUATRIEME CHALLENGE ROGER MIESENS.

LE CONCOURS EN EST SIMPLIFIE ET NE PORTERA QUE SUR UNE SEULE QUESTION, DONT ENONCE CI-DESSOUS :

**PRESENTATION SUR 2 FEUILLES DIN A 4 DE 2 TIMBRES-POSTES (REPRIS AU COB) ET DE 2 DOCUMENTS AFFRANCHIS ET OBLITERES , ENTRE 1921 ET 1981, PAR UN TIMBRE A DATE AVEC LA MEME DENOMINATION D'UNE COMMUNE DU BRABANT WALLON.**

**4 PERIODES DOIVENT ETRE PRESENTEES :**

DU 01/01/1921 AU 31/12/1936  
DU 01/01/1937 AU 31/12/1951  
DU 01/01/1952 AU 31/12/1966  
DU 01/01/1967 AU 31/12/1981

REMARQUES : UNE SEULE OBLITERATION PAR DOCUMENT SERA PRISE EN COMPTE  
LES FDC, OBLITERATIONS TEMPORAIRES ET MECANIQUES NE PEUVENT PAS CONCOURRIR

C'EST LA DENOMINATION GENERIQUE DU BUREAU QUI COMPTE ET NON LE BUREAU EN LUI-MEME

<b>COTATION :</b> PRESENTATION, EXPLICATIONS ET DENTELURE	20 Pts
POSITION DES OBLITERATIONS (4 X 10 Pts)	40 Pts
LISIBILITE DES OBLITERATIONS (4 X 10 Pts)	40 Pts

**TOUTE PARTICIPATION INDIVIDUELLE DOIT SE FAIRE AU NOM D'UN CERCLE OU CLUB DU BRABANT WALLON.  
CHAQUE CERCLE, CLUB OU INDIVIDUEL NE PEUT PRESENTER QU'UNE SEULE PARTICIPATION POUR LA MEME DENOMINATION DE COMMUNE.**

LES MEMBRES DESIREUX DE PARTICIPER AU CHALLENGE SONT PRIES DE REMETTRE LEURS PIECES LORS DES REUNIONS HABITUELLES A DANIEL EGGEN TOUT EN INDIQUANT LEUR NOM ET PRENOM AU VERSO DES PRESENTOIRS.

DANIEL EGGEN

COMISSAIRE